



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 17 SEPTEMBRE 2015**

# Comment boucler le budget 2016 ?

**FINANCES** Le gouvernement présentera son projet de loi 2016 à la fin du mois. Il le construit sur des hypothèses de croissance « prudentes » et assure tenir ses objectifs

**PIERRE TILLINAC**  
p.tillinac@sudouest.fr

Le gouvernement table sur une croissance à 1,5 % et une inflation à 1 % pour préparer son projet de loi de finances 2016 et ramener le déficit à 3,3 % du PIB. Le document devrait être présenté en Conseil des ministres le 30 septembre, avant d'être soumis au Parlement en octobre.

L'exercice est toujours risqué, et l'opposition accuse généralement le gouvernement en place de ne pas être tout à fait sincère dans la préparation de sa feuille de route pour l'année suivante. La tradition a été respectée : le président de la commission des Finances de l'Assemblée, Gilles Carrez (Les Républicains), s'est empressé hier de juger « intenable » l'engagement de ramener à 3,3 % le déficit public. « Nous sommes en pleine fiction budgétaire », a-t-il assuré, en reprochant au gouvernement de ne faire « aucun effort sur les dépenses ».

## Révision à la baisse

Si les chiffres retenus pour ce projet de loi peuvent malgré tout sembler « raisonnables », comme l'avait souligné François Hollande lors de sa

dernière conférence de presse, le gouvernement n'est jamais à l'abri d'une mauvaise surprise.

**« Il va encore falloir réussir à faire des économies par rapport à cette année »**

En ce qui concerne la croissance, elle est même arrivée plus vite que prévu. Hier, l'OCDE a en effet abaissé ses prévisions pour l'économie française. Au mois de juin, l'Organisation de coopération et de développement économiques attendait 1,1 % de croissance en 2015 et 1,7 % en 2016. Ce sont ces deux chiffres qu'elle vient de réviser puisqu'elle ramène ses prévisions à 1 % pour cette année et à 1,4 % pour l'année prochaine. Le pronostic 2016 est toutefois à relativiser.

« Le consensus des économistes est à 1,5 %, rappelle le ministre des Finances, Michel Sapin. La Commission européenne prévoit 1,6 %. » Pour le gouvernement, la prévision retenue pour son projet de budget demeure donc « honnête et prudente » et, espère-t-il, même en deçà

de ce qui pourrait réellement se produire en 2016.

En pariant sur une inflation de 1 %, le gouvernement reste en revanche en phase avec ce que prévoit la Banque centrale européenne, qui table sur une inflation de 1,1 % en 2016 pour la zone euro, avant 1,7 % en 2017, plus très loin de son objectif de 2 %, mais la hausse des prix reste pour l'instant à un niveau très inférieur. Selon les derniers chiffres publiés par l'Insee, l'inflation a en effet été nulle sur un an.

## Effort pour les collectivités

Même si des incertitudes peuvent logiquement peser sur la croissance et l'inflation de 2016, le gouvernement assure qu'il « tiendra ses engagements » : après les 3,8 % visés pour 2015, le déficit cumulé de l'État, des collectivités locales et de la Sécurité sociale devrait être ramené à 3,3 % du produit intérieur brut en 2016 avant de passer sous la barre des 3 % en 2017, conformément aux promesses faites à Bruxelles.

Il va donc encore falloir réussir à faire des économies par rapport au budget de cette année (voir infographie ci-dessous). Les objectifs de maîtrise des dépenses publiques se-

ront tenus, affirme Michel Sapin, qui a par ailleurs tenté d'apaiser les collectivités locales, qui vont voir leurs dotations diminuer une fois de plus en 2016. « Demander un effort aux collectivités locales, c'est la moindre des choses, lorsque par ailleurs on demande des efforts de réduction des dépenses publiques », a-t-il argumenté, en ajoutant qu'il s'agit d'un « effort à proportion moindre que celui qui est demandé à la Sécurité sociale ou à l'État ».

## Prélèvements obligatoires

Reste que le gouvernement va devoir financer de nouvelles dépenses, notamment en direction des agriculteurs ou des migrants. Cela pourrait l'obliger à jongler avec dif-

férents dispositifs, à l'image de ce qu'il vient d'annoncer pour les nouvelles baisses de cotisations sur les salaires (lire ci-dessous), au risque de faire encore des déçus. Il va aussi devoir financer les 2 milliards d'euros de baisse de l'impôt sur le revenu annoncés récemment et qui visent à faire oublier les hausses du début du quinquennat.

Au chapitre fiscal, les nouvelles sont cependant un peu moins encourageantes qu'escompté. Hier, Michel Sapin a fourni de nouveaux

chiffres concernant les prélèvements obligatoires. Ils ont correspondu en 2014 à 44,9 % du PIB, un taux finalement révisé à la hausse par rapport à une première estimation présentée en avril dans le programme de stabilité remis à la Commission européenne. Du coup, les prévisions pour 2015 et 2016 se trouvent également revues à la hausse : 44,6 % du PIB cette année (contre 44,4 % initialement attendus) et 44,5 % pour 2016 (au lieu de 44,3 %).

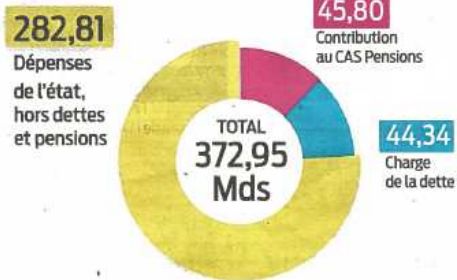


C'est un nouvel exercice d'équilibriste pour Michel Sapin que de boucler le budget 2016 alors que l'économie ne profite pas encore des effets de la loi Macron. PHOTO STÉPHANE DE SAKUTNIW/AFP

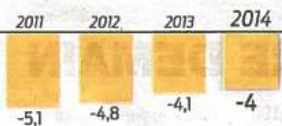


# Les objectifs du projet de loi de finances 2015 (Source DILA)

## Les dépenses de l'État



Déficit public en % du PIB (INSEE)



## Les budgets des principales missions de l'État\*



\*crédits de paiements en milliards d'euros, hors contributions directes de l'État au CAS Pension



## Cotisations : retard annoncé

**Bercy décale de trois mois la baisse des cotisations. Objectif : 1 milliard d'économie**

Les baisses de cotisations sur les salaires compris entre 1,6 et 3,5 fois le smic seront bien mises en place en 2016, mais avec trois mois de retard. Le ministre des Finances l'a confirmé hier. Prévue dans le cadre du pacte de responsabilité, cette mesure devait prendre effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année prochaine. Ce sera finalement pour le 1<sup>er</sup> avril.

Selon Bercy, ce report doit permettre de financer les incitations à l'investissement décidées en début d'année et des mesures d'emploi dans les TPE-PME, ce qui représenterait une somme globale de plus de 1 milliard d'euros. Michel Sapin assure toutefois que l'enveloppe du pacte sera respectée malgré ce

décalage. Les aides aux entreprises devraient représenter 33 milliards en 2016, puis 41 milliards en 2017.

### Le patronat mécontent

Hier, le Medef s'est dit « stupéfait » par cette annonce. « C'est un mauvais coup porté à l'économie de notre pays », estime l'organisation patronale, soulignant que les entreprises ont « besoin de visibilité et de certitude pour pouvoir investir ». Le principal syndicat patronal déplore un « réflexe pavlovien » de la part des élus, visant selon lui à « taxer les entreprises pour trouver de l'argent » au lieu de s'attaquer à la baisse des dépenses publiques.

D'autres organisations patronales ont, elles aussi, critiqué cette annonce. « Un coup de canif vient d'être porté au pacte de responsabilité », estime la CGPME. L'UPA (artisans) note, pour sa part, que « cela décrédibilise la parole gouvernementale ».

## L'aide aux territoires ruraux prolongée



Le président de la région Poitou-Charentes Jean-François Macaire a annoncé mardi que les Contrats régionaux de développement durable (CRDD) qui avaient été signés en 2014 pour trois ans seront prolongés jusqu'en 2019, s'alignant ainsi sur ceux de l'Aquitaine et du Limousin. Ces contrats sont des programmes d'aide aux territoires ruraux pour des manifestations sportives ou culturelles, des créations d'entreprises. Montant total de l'aide : 156 millions d'euros, soit 78 millions de plus qu'initialement prévu.

## Raffarin veut fusionner les départements

L'ancien Premier ministre et sénateur de la Vienne, Jean-Pierre Raffarin, veut aller plus loin que la réforme territoriale en cours. Dans son esprit, l'idéal serait de regrouper la Vienne et les Deux-Sèvres pour faire un seul département du Poitou et également de fusionner les deux Charentes en une seule, dans une « cohérence économique, historique, géographique et culturelle », a-t-il précisé à nos confrères de « La Nouvelle République », ajoutant que l'enjeu était de faire des économies. « Il va falloir réduire le nombre d'élus et les dépenses. »



Sonneville et Plaizac fusionnent avec Rouillac. ARCHIVES GÉRALD GUIDER

L'époque où Rouillac comptait 1 900 habitants est bientôt révolue. D'ici janvier, son maire l'espère, la commune pourra s'enorgueillir de rassembler 2 350 personnes. Ça n'a rien de magique. Une fusion des communes est en cours. Sonneville et Plaizac devraient bientôt être reléguées au titre de « communes déléguées », et fusionner avec Rouillac.

Mercredi dernier, le Conseil municipal de Rouillac a voté à l'unanimité l'entrée des deux communes. Celui de Sonneville l'a déjà validée vendredi dernier. Reste à Plaizac à le mettre à l'ordre du jour de son Conseil la semaine prochaine.

### Intérêt financier

Tout a commencé en début d'année. Michel Trainaud, maire de Rouillac, est approché par celui de Plaizac, Christian Vignaud. « C'était assez informel au départ, se souvient le premier édile rouillacais. Et puis il y a moins d'un mois, le maire de Sonneville a fait la même proposition. Les choses se sont tout de suite accélérées. Je tiens à dire que je n'ai sollicité personne, pour que les petites

communes n'aient pas l'impression de se faire bouffer par les grosses. »

Rouillac devient donc une commune nouvelle mais garde son nom. Financièrement, Michel Trainaud avoue avoir été séduit par l'idée. « Rouillac a déjà perdu 40 000 euros de dotation de l'État. Grâce à ce mariage, on gagne une prime de 5 % sur notre dotation annuelle. Ce n'est pas neutre. »

Le maire de Rouillac voulait même aller plus loin. « Moi, j'aurais trouvé ça opportun de faire de la Communauté de communes du Rouillacais une commune à part entière de 10 000 habitants. »

Pour l'instant, le mariage des trois communes est dans l'attente d'une validation définitive par le préfet au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Jusqu'en 2020, les trois conseils municipaux seront réunis, soit 41 élus. Les deux maires de Sonneville et Plaizac siégeront à titre d'adjoints. Michel Trainaud aimerait que cela suscite des envies. « Si ça peut en tenter d'autres, les portes de Rouillac sont grandes ouvertes ! »

**Sophie Carbonnel**

## CHÂTEAUBERNARD

M<sup>me</sup> Marie-Claude KWIECINSKI,  
son épouse ;  
Linda et Lionel, ses enfants ;  
ses frères et sœurs et leurs conjoints,  
ses neveux et nièces,  
parents et amis  
ont la tristesse de vous faire part  
du décès de

### M. Marian KWIECINSKI,

à l'âge de 64 ans.

La cérémonie civile aura lieu le **vendredi 18 septembre 2015, à 16 heures**, au cimetière du Roc, à Jarnac.

M. Marian Kwiecinski repose à la maison funéraire Montesquieu, à Cognac, où la famille recevra les visites ce jour, jeudi 17 septembre, de 15 heures à 18 heures, et le vendredi matin 18 septembre, de 10 heures à 12 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

AML PF, Cognac-Jarnac,  
15, avenue Paul-Firino-Martell  
(ancienne rue de Paris), tél. 05.45.82.41.05.



■ LA COURONNE

# L'opération vigilance citoyenne entre dans sa phase active

Salvador Pérez, le préfet de la Charente, Jean-François Dauré, le maire de La Couronne, et William Besse, le directeur de la sécurité publique du département ont signé une convention de participation citoyenne mardi après-midi en mairie. La Couronne devient ainsi la seule commune «vigilante» de Charente en zone police.

«C'est un système de protection réciproque consistant à organiser une chaîne de vigilance pour prévenir tout phénomène de délinquance. Fondée sur la solidarité de voisinage, cette nouvelle forme de coopération permet, avec l'appui et sous le contrôle de l'État, de faire participer les acteurs locaux de la sécurité et la population à la sécurité de leur propre environnement», a souligné le préfet. «La sécurité est l'affaire de tous», a appuyé William Besse. «Partisan depuis très très longtemps de cet outil supplémentaire de prévention de la délinquance de proximité», le directeur de la sécurité publique a mis l'accent «sur l'importance déterminante du recueil et de la remontée d'éléments» dans les enquêtes sur des cambriolages qui ont lieu à toute heure du jour et de la nuit. Le 23 juillet dernier, le dispositif avait été présenté aux habitants de la rue du Stade, de la route de Bordeaux et des quartiers de Breuty et du Jonco.

«Après discussion avec les élus, le dispositif est étendu à l'ensemble de la commune», a annoncé le



Salvador Pérez, Jean-François Dauré et William Besse ont paraphé la convention mardi après-midi en mairie.

Photo CL

maire. *Il ne s'agit pas de délation, mais uniquement d'informations sur des situations qui ne semblent pas normales et qui peuvent être efficaces pour les enquêteurs.»*

## Un bilan régulier

Fondé sur le principe de la solidarité et animé par l'esprit civique, ce maillage sera identifié sous l'appellation de «dispositif de vigilance citoyenne». «La signalétique est prévue aux entrées de ville, dans tous les villages et aux endroits stratégiques de la commune sur une douzaine de panneaux», a précisé Jean-François Dauré. Ces derniers une fois implantés, les différents secteurs de la commune seront sous la sur-

veillance des habitants. Les signalements de tous les faits significatifs passent par un référent, la police municipale, l'interlocutrice privilégiée entre les citoyens vigilants et la police nationale. Des policiers référents désignés au sein de l'état-major de la Direction départementale de la sécurité publique de la Charente sont chargés ensuite de recevoir les sollicitations et en règle générale de faciliter l'échange réciproque d'informations.

Cette convention tripartite prévoit également l'organisation de réunions régulières entre les signataires pour faire le bilan de la mise en œuvre du dispositif.

Jean-Pierre CHAMPAGNE

**Journée du patrimoine.** Le programme des Journées du patrimoine est organisé par la ville de La Couronne, en partenariat avec Via Patrimoine, le moulin de la Courade, «La Couronne Avenir et Patrimoine» et le comité de quartier les Terres-Blanches. Samedi: visites guidées du moulin de la Courade et du pénitencier des enfants de 9h à 19h et vernissage de l'exposition au pénitencier des enfants à 12h. Diman-

che: visites guidées du moulin de la Courade et du pénitencier des enfants de 9h à 19h, randonnée du quartier des Terres-Blanches au départ du moulin de la Courade à 9h, apéro concert avec le groupe Dragan à 12h30 et pique-nique tiré du sac au même endroit; visites libres de l'église Saint-Jean-Baptiste de 11h à 18h et visites guidées à 11h, 14h30 et 16h; visites guidées du moulin de la Courade à 14h et 15h.

**Randonnée pédestre dimanche à Blanzac.** La Randonnée, l'association de randonnée pédestre de La Couronne, propose une sortie de 11 km ce dimanche 20 septembre, à Blanzac, au départ du parking Carrefour Market à 14h. Rendez-vous à 13h30, place du Champ-de-Foire à La Couronne, covoiturage possible; renseignements auprès de Michel Mérard au 05 45 67 14 03.

## Marianne Jeandidier,



adjointe en charge des affaires sociales à la mairie de Cognac (Photo archives CL), a rédigé un document préparatoire à l'accueil de familles syriennes sur le territoire cognaçais. L'élue précise que la «ville est volontaire» et que «des discussions ont eu lieu entre Cognac et GrandCognac mais aussi avec Logélia, bailleur public local. Il s'agit pour la ville «d'amorcer une discussion avec certains partenaires et définir une trame de ce que pourrait être le projet à mettre en œuvre pour notre territoire.» À terme le Cognaçais pourrait ainsi accueillir de trois à cinq familles.

## Cognaçais: les maires dans la rue

Les élus des communes des deux cantons de Cognac s'insurgent contre l'État et les baisses de dotations. Ils manifesteront samedi.

Ils seront tous présents samedi matin, dès 10h30, devant la sous-préfecture de Cognac. Avec pancartes et banderoles dans le cadre de la journée nationale de protestation contre la baisse des dotations de l'État. Les maires des deux cantons de Cognac montent au front et comptent bien se faire entendre. Mardi soir, ils se sont rassemblés, à Javrezac, afin de préparer cette manifestation dans le cadre d'une réunion informelle à laquelle quelques conseillers départementaux ont également participé. «On en organise deux à trois par an de ce genre, ce qui nous permet d'aborder ensemble des sujets qu'on ne traite pas toujours dans les instances. Cette fois, il était tout trouvé avec cette baisse des dotations qui pose et va poser de gros problèmes aux communes», rappelle Lilian Jousson, le maire de Javrezac, ravi d'avoir fait un «carton plein» avec treize sur quatorze de ses homologues présents mardi soir. Une baisse de recettes qui s'accompagne surtout d'une hausse de dépenses pour des communes appelées à toujours puiser un peu plus



Après les départementales, Lilian Jousson (au centre) et ses homologues du Cognaçais vont à nouveau battre le pavé, mais pour manifester cette fois. Photo archives CL

dans leurs caisses pour répondre aux normes imposées par l'État. «Qu'on nous retire des dotations passe encore, mais qu'on nous demande toujours plus ce n'est plus possible, souligne Lilian Jousson. Si l'État baisse les impôts, nous on ne pourra plus que les augmenter bientôt sous peine de ne pouvoir boucler nos budgets. Et on se verra

contraint surtout de bloquer nos investissements pour s'en sortir. Quand on sait que ce sont les communes les premiers soutiens de l'activité économique...» Des arguments que les maires porteront donc sur la place publique avec pour principale revendication «que l'État revienne sur ses positions», conclut-il.